

Créer les fichiers FI, FS et GO

Dans l'environnement de production pour SFTP vous devez ajouter, à côté de votre fichier de déclaration (FI), un fichier GO et un fichier de signature (FS) et les placer sur le serveur.

Le fichier de signature n'est pas exigé dans l'environnement de simulation mais le fichier GO, lui, est obligatoire.

Structure du nom des fichiers:

Pour les messages structurés, les noms de fichiers ont la structure suivante :

FI.XXXX.123456.20210213.00001.R.1.1
FS.XXXX.123456.20210213.00001.R.1.1
GO.XXXX.123456.20210213.00001.R.1
(TD.XXXX.123456.20210213.00001.R.1)

Première partie du nom:

FI Le fichier de déclaration
FS Le fichier de signature
GO Le fichier vide qui lance le traitement
TD Le fichier vide qui annule le traitement

Deuxième partie du nom:

XXXX : Le deuxième élément du nom du fichier décrit le contenu du fichier.

Exemples:

AOAT: pour une déclaration DRS "Accidents du travail"
DDTN: pour une déclaration de travaux
DIMN: pour une déclaration Dimona
DMFA: pour une déclaration originale DmfA
DMRQ: pour une consultation (Request) DmfA
DMWA: pour une modification de DmfA
PFRQ: pour une consultation du fichier du personnel
TWCT: pour une déclaration de Chômage Temporaire
VBLV: pour une déclaration "Livre de validation"
WECH: pour une déclaration DRS "Chômage"
ZIMA: pour une déclaration DRS "Indemnités"

Troisième partie du nom:

123456 : Il s'agit du numéro d'expéditeur attribué à l'expéditeur lors de la création du premier canal pour sa qualité.

Quatrième partie du nom:

20210213 : C'est la date de création du fichier sous la forme AAAAMMJJ.

Cinquième partie du nom:

00001: Il s'agit d'un numéro **unique** de votre choix qui indique de manière unique le nom du fichier, par date de création et par environnement. Tous les caractères alphanumériques peuvent être utilisés.

Sixième partie du nom:

Indique l'environnement de travail:

«R» Utilisé pour la production

«T» Utilisé pour un **test** (DRS, DUC, Dimona, Chômage Temporaire) ou un **test de circuit DmfA**

«S» Utilisé pour un **test de déclaration DmfA**

Différence test de déclaration (S) et test de circuit (T) DmfA

Avec la DmfA, vous pouvez envoyer vos fichiers de test comme test de déclaration (extension S et dossier INTEST-S) ou comme test de circuit (extension T et dossier INTEST). Pour toutes les autres applications, vous pouvez utiliser uniquement l'extension T et le dossier INTEST pour vos fichiers de test.

Lors d'un **test de déclaration (extension de fichier S)**, tous les contrôles de réception et tous les contrôles de contenu sont parcourus. Il n'y a pas de contrôle des données d'identification du/des travailleur(s). Après un ACRF positif, vous recevez une notification, mais pas de fichier DMNO ou PID. Vous placez vos fichiers dans le dossier **INTEST-S** et vous trouvez le résultat dans le dossier **OUTTEST-S**. Étant donné que la déclaration n'est pas sauvegardée dans l'environnement de simulation, vous pouvez tester plusieurs fois la même déclaration.

Lors d'un **test de circuit (extension de fichier T)**, le circuit de contrôle entier est parcouru comme dans l'environnement de production. Il y a un contrôle des données d'identification du/des travailleur(s), mais pas de contrôle d'identification via Sigedis.

Après un ACRF positif, vous recevez les fichiers de réponse comme dans l'environnement de production (notifications, PID et DMNO).

Vous placez vos fichiers dans le dossier **INTEST** et vous trouvez le résultat dans le dossier **OUTTEST**.

En cas de notification positive, la déclaration est sauvegardée dans l'environnement de simulation. Tout comme dans l'environnement de production, le test de circuit est limité à une déclaration acceptée par combinaison numéro ONSS/trimestre.

Septième partie du nom :

1: Indique le nombre total de partie(s)

Une déclaration peut être composée de maximum 9 parties.

Les déclarations DRS et Chômage Temporaire ne peuvent pas être fractionnées donc il n'y a pas de septième partie.

Ex : FI.WECH.123456.20210213.00001.R

Huitième partie du nom:

1: Indique le numéro de la partie.

Les déclarations DRS et Chômage Temporaire ne peuvent pas être fractionnées donc il n'y a pas de huitième partie.

EX : FI.AOAT.123456.20210213.00001.R

Exemples:

- L'expéditeur envoie un morceau:

FI.DMFA.123456.20170213.00001.R.1.1
FS.DMFA.123456.20170213.00001.R.1.1
GO.DMFA.123456.20170213.00001.R.1

- L'expéditeur envoie deux morceaux:

FI.DMFA.123456.20170213.00001.R.2.1
FI.DMFA.123456.20170213.00001.R.2.2
FS.DMFA.123456.20170213.00001.R.2.1
FS.DMFA.123456.20170213.00001.R.2.2
GO.DMFA.123456.20170213.00001.R.2

Le fichier de déclaration (FI):

Les fichiers de déclaration (FI) sont identiques pour tous les canaux.

Structure du nom du fichier de déclaration

FI.application.numéro d'expéditeur.date.le numéro d'ordre.l'environnement de travail.le nombre de parties.le numéro de la partie

Ex : FI.DMFA.123456.20210213.00001.T.1.1

Sur le portail de la sécurité sociale dans la librairie technique (TechLib), vous trouvez toutes les informations techniques (glossaires, les schémas, les annexes structurées et les instructions) pour faire votre fichier de déclaration.

Le fichier de signature (FS)

- Le fichier de signature comprend la signature électronique sur base de votre certificat qualifié.
- Vous pouvez utiliser les certificats digitaux qualifiés suivant :
 - GlobalSign : PersonalSign 3 pro
(<https://www.globalsign.com/en/personalsign/personalsign3-pro>)
 - Le certificat de **signature** de la carte d'identité électronique
- Vous devez créer le fichier de signature avec le certificat que vous avez renseigné pour votre canal d'expédition.
- Vous pouvez créer votre fichier de signature (FS) vous-même, via par exemple, OpenSSL ou vous pouvez utiliser un programme d'une maison de soft ou le développer vous-même.

Pour OpenSSL il est important que votre certificat ne se trouve pas sur une carte à puce ou une clé USB pour que vous puissiez exporter la clé privée.
Vous trouverez les explications concernant la création d'un fichier de signature avec OpenSSL dans l'étape suivante.

- Si vous voulez créer un fichier de signature avec l'eID, vous pouvez développer vous-même les programmes nécessaires ou faire appel à des logiciels disponibles sur le marché. Nous ne sommes pas en mesure de vous fournir un manuel, une technique ou un fournisseur pour le faire.
- Lorsqu'une déclaration (FI) est transférée en différentes parties, un fichier de signature (FS) devra être ajouté à chaque partie du fichier.
- Pour créer votre fichier de signature vous devez utiliser le certificat digital qualifié (.pfx ou .p12) dont vous avez chargé la clé publique (.cer) sur le portail de la sécurité sociale lors de la création de votre canal SFTP.
- Un fichier de signature (FS) est obligatoire lors d'une déclaration dans l'environnement de production. Dans l'environnement de test et l'environnement simulation il n'est pas obligatoire de joindre un fichier de signature (FS). Si vous joignez un fichier de signature (FS) dans l'environnement de test ou de simulation, le fichier sera contrôlé.

Structure du nom du fichier de signature

FS.application.numéro d'expéditeur.date.le numéro d'ordre.l'environnement de travail.le nombre de parties.le numéro de la partie
Ex. FS.DMFA.123456.20210213.00001.T.1.1

Le fichier GO

- Est un fichier vide.
- Est le signal que l'expéditeur a placé ses fichiers et que le traitement de ces fichiers peut commencer.
- Doit toujours être placé **après** les fichiers FI et FS comme dernier fichier dans le dossier **IN**, **INTEST** ou **INTEST-S**.
- Lors d'une déclaration en plusieurs parties (FI), un seul fichier GO est joint.

Pour créer un fichier GO, vous devez ouvrir un fichier vide (par exemple un fichier texte) et le sauvegarder sous le nom de fichier correct.

Structure du nom d'un fichier GO :

GO.application.numéro d'expéditeur.date.numéro de suite.environment de travail.nombre de parties

Exemple : GO.DMFA.123456.20210213.00001.T.1

Le fichier TD

- Est un fichier vide.
- Sert à indiquer que les fichiers FI et/ou FS placés ne peuvent pas être traités (TD = To Delete). Un fichier TD peut donc être utilisé si les fichiers placés contiennent une erreur.
- Doit toujours être placé **après** les fichiers FI et FS comme dernier fichier dans le dossier **IN**, **INTEST** ou **INTEST-S**.
- Lors d'une déclaration en plusieurs parties (FI), un seul fichier TD est joint.
- Après l'envoi du fichier TD, l'expéditeur reçoit à titre de confirmation de la suppression un fichier ACRF avec **ResultCode 0**, **ErrorID ACRF-430** et la date et l'heure de la suppression sont ajoutées au nom du fichier.
Ex. TD.DMFA.123456.20210213.00001.T.1_**20210213_102735**

Pour créer un fichier TD, vous devez ouvrir un fichier vide (par exemple un fichier texte) et le sauvegarder sous le nom de fichier correct.

Structure du nom d'un fichier TD :

TD.application.numéro d'expéditeur.date.numéro de suite.environment de travail.nombre de parties

Exemple : TD.DMFA.123456.20210213.00001.T.1